



Noville, le 2 mars 2022

CONSEIL COMMUNAL
NOVILLE

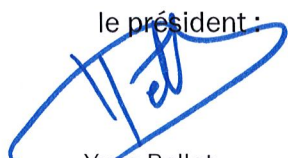
À Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil Communal

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE EST CONVOQUÉ LE
Mercredi, 16 mars 2022 - 20h00 au COTTERD

Ordre du jour :

1	Appel
2	Adoption de l'ordre du jour
3	Présentation de la 3 ^{ème} correction du Rhône
4	Procès-verbal de la séance du 10 décembre 2021
5	Communications du Bureau
6	Communications de la Municipalité
7	<u>Préavis no. 01-2022</u> du 14 février 2022 relatif au Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique
	7.1 Rapport de la Commission d'Urbanisme
	7.2. Adoption du Préavis no. 01-2022
8	<u>Préavis no. 02-2022</u> du 14 février 2022 relatif au Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions
	8.1 Rapport de la Commission des Finances et de Gestion
	8.2 Adoption du Préavis no. 02-2022
9	<u>Préavis no. 03-2022</u> du 14 février 2022 relatif au Règlement sur les inhumations, les incinérations et le cimetière
	9.1 Rapport de la Commission ad hoc chargée de l'étude de cet objet
	9.2 Adoption du Préavis no. 03-2022
10	Divers

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président :

Yves Pellet



le secrétaire :

Kim Kauffmann

Annexes : Procès-verbal du 10.12.2021 – Préavis no. 01-2022, 02-2022, 03-2022



INFORMATIONS UTILES

Etant donné que toutes les mesures sanitaires de lutte contre la pandémie ont été levées, nous pouvons réintégrer la salle du Cotterd pour les prochains Conseils.

La salle n'étant pas sonorisée, les intervenants sont priés de bien vouloir s'exprimer d'une voix forte.

Certains de votre bonne compréhension et comptant sur votre bonne collaboration, nous vous présentons nos meilleures salutations.

AGENDA DES SÉANCES 2022

Jeudi, 16 juin 2022

Jeudi, 13 octobre 2022

Vendredi, 9 décembre 2022